



A l'Eure de Jouy

Bonne Année 2007

Auto-École TICOT sarl





Permis B et A.A.C.

Code sur vidéo-projecteur avec boîtier comme à l'examen

Leçons de conduite du lundi au samedi
Vous prend à domicile ou au lycée dans un rayon de 7 km.

Bureau ouvert le :
lundi et mardi de 17 h à 19 h - mercredi de 16 h à 19 h
jeudi et vendredi de 17 h à 19 h - samedi de 11 h à 12 h et de 14 h à 17 h

8, rue de la Mairie (face à la mairie) - 28300 CHAMPHOL
 Tél. : 02 37 21 02 21 • Portable : 06 03 62 31 38

Agrément 0402802970

A l'enfil' aiguille



Retouches Vêtements
 Confection
 Broderie
 Dépôt : pressing,
 blanchisserie,
 tapis

Rachel Seigneury

1bis, rue J.-P. Glin - 28300 Jouy
 ☎ 02 37 22 26 58



Alimentation Générale

Fleurs coupées - Gaz - Dépôt de pain (le lundi)
Journaux (le mercredi)
HORAIRES :
 Du Lundi au Samedi
 de 7 h 30 à 12 h 45 et de 15 h 00 à 19 h 30
 Le Dimanche de 8 h 00 à 12 h 45
 Fermé le mardi
LIVRAISON À DOMICILE
 Didier et Laurence LEBRUN
 8, rue du village - 28300 JOUY - Tél./Fax 02 37 22 36 85



BOUCHERIE

TRIPERIES - VOLAILLES

CHARCUTERIE

O.VISAGE

1, rue du village - 28300 JOUY
 Tél. : 02 37 22 20 28



MC Informatique

Christophe MICHELS

- DÉPANNAGE à domicile
- CONNEXION INTERNET
- MISE EN RÉSEAU
- VENTE DE PC sur mesure
- PIÈCES DÉTACHÉES
- CONSOMMABLES
- ETC...

Appelez-moi au 06 66 75 98 47

lundi au vendredi : **19h-22h**
 samedi & dimanche : **9h-20h**

mc.informatique@wanadoo.fr



Dignité
Funéraire

GUILVARD

POMPES FUNÈBRES
 MARBRERIE
 CRÉMATION
 PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE

5-7, boulevard Carnot
 28130 MAINTENON
 Tél.: 02 37 27 51 06 - Fax : 02 37 27 12 02
 N° Habitation : 02-28-012



agent

RENAULT

neuf et occasion

LAVAGE, SELF-SERVICE

STATION-SERVICE




Garage JEAN et FILS

Route de Saint-Prest - 28300 Champhol
 Tél. 02 37 21 68 43



Olivier DELORME
Consultant

LE CAVISTE
 QUI VOUS FERA
 (RE)DÉCOUVRIR
 LE VIN

Olivier Delorme Consultant
 5, rue de la Vallée
 28130 CHARTAINVILLIERS
 Tél : 02 37 32 35 83 /
06 08 65 46 80
 Email : contact@olivier-delorme.fr
 Site web : www.olivier-delorme.fr

A CHARTAINVILLIERS, un professionnel du vin vous propose une sélection originale de vins de Bordeaux, Bourgogne, Vallée de la Loire, Champagne, Alsace...

Livraison gratuite - Dégustations - Coffrets - Cadeaux d'entreprise
 Ouvert tous les jours sur RDV
 OD consultant donne des cours d'initiation à la dégustation à la Maison Saint-Yves (Chartres)
 Nous contacter au **06 08 65 46 80 / 02 37 32 35 83**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

SOMMAIRE

Calendrier des Fêtes

Janvier

Samedi 6 Athlétisme, galette des Rois
Jeudi 11 Banquet des Anciens
Vendredi 12 Pompiers, galette des Rois
Vendredi 26 Chasse
Assemblée générale de l'ACCA
Samedi 27 Espace musical
Soirée dansante country
Mardi 30 Ecole, musique

Février

Samedi 3 Théâtre, assemblée générale
Jeudi 15 Anciens, repas, élections du bureau
Samedi 17 APE, loto
Samedi 24 Soirée football

Mars

Vendredi 9 ACCA, réunion chasse
Jeudi 15 Assemblée générale du Musée
Samedi 17 APPAMA
Dimanche 18 Espace Musical
Concert des élèves
Jeudi 22 Anciens
Vendredi 30 Théâtre, répétitions
Samedi 31 Théâtre, première représentation

Avril

Dimanche 1^{er} Théâtre, répétitions
Vendredi 6 Théâtre, deuxième représentation
Samedi 7 Théâtre, troisième représentation
Jeudi 12 Loto des Anciens
Samedi 14 Fête de la Saint-Georges
Dimanche 22 Elections présidentielles

Mai

Dimanche 6 Elections présidentielles
Mardi 8 Commémoration au monument
aux morts
Jeudi 10 Repas des Anciens
Samedi 12 Espace Musical
Concert au Moulin de Lambouray
Dimanche 13 Comité des Fêtes
Randonnée pédestre
Samedi 19 Soirée APE

Juin

Dimanche 10 Elections législatives
Dimanche 17 Elections législatives
Jeudi 21 Buffet loto des Anciens
Samedi 23 Pompiers, soirée
Dimanche 24 APE
Spectacle magie pour les enfants
Vendredi 29 Espace Musical

- P4-5** INTERVIEW DU MAIRE
- P6** INFOS ADMINISTRATIVES
- P7** AU FIL DE JOUY
- P8-9** MUSÉE
- P10-11** JEUNESSE
- P13** ESPACE MUSICAL
- P14** ATHLÉTISME
- P15** ES FOOTBALL
- P16** LES ANCIENS
- P17** BIBLIOTHÈQUE
- P18** TEAM CHRONO

A l'Éure de Jouy

Directeur de la publication : Christian PAUL-LOUBIERE

Responsable de la communication : Pascal MARTIN

Ont participé à ce numéro :

Corinne BERTHELOT, Suzanne BERNARDIN; Dominique DUCHON, Jacky FLEURIDAS; Les Amis du Musée, Evelyne LEGUEN, Vincent LOIRE; Pascal MARTIN, Brigitte MOREAU, Christian PAUL-LOUBIERE, Solange TOUZEAU

Maquette, réalisation : Corinne BERTHELOT, Pascal MARTIN

Impression et régie publicitaire : ATOCOM 02 37 91 5000

Crédit photographique : A l'Éure de Jouy, Pascal MARTIN

Flash...Flash...Flash...Flash...Flash...Flash..

Les jeunes de moins de dix-huit ans résidant sur la communauté de commune de l'Orée de Chartres bénéficient dès le mois de janvier de conditions de transport très avantageuses grâce à "la carte Jeune". Renseignez-vous en mairie, cela serait dommage de ne pas en profiter...

AFERTIC
Mobile connectivity
Assistance & Formation En Réseaux & TIC

**ASSISTANCE, DEPANNAGES, FORMATIONS
MATÉRIELS PC & RESEAUX**

Conseils, Vente, Maintenance de solutions
"sur mesure" Particuliers & PME

Frank NICOLAS

Votre "Artisan de l'Informatique"

Configurations ADSL - partage - sécurisation
Internet tous fournisseurs d'accès
Réseaux WiFi - courants porteurs
Téléphonie IP - Câblage résidentiel

Partenaire Wanadoo / Orange

06.80.03.96.28
afertic@online.fr

Déplacement sur site
Devis gratuit

AFERTIC - 17 rue Jean Pinault
28300 JOUY

GARDEN EQUIPEMENT
MATÉRIEL d'ESPACES VERTS

Tél. : 02 37 36 68 88

1, rue Paul Langevin
Z.A Le Vallier • 28300 Mainvilliers
(Rond-Point Décathlon)

e.mail : garden-equipement@wanadoo.fr

OUTIS WOLF **Husqvarna** **STIHL**
JOHN DEERE **staub** **YAMAHA**
QUADS

ENTRETIEN

Pascal MARTIN : Depuis plus de onze ans vous êtes le maire de notre commune. Quel sentiment cela vous inspire-t-il ? Avez-vous toujours la même motivation ?

Christian PAUL-LOUBIERE : J'ai surtout le sentiment, que le temps passe trop vite, quant à la motivation je l'ai toujours, grâce à l'équipe qui est derrière moi, et je peux le dire, sans flatterie, grâce à la gentillesse des habitants de Jouy, j'ai encore plus de motivation qu'au départ.

PM : Avez-vous des regrets dans l'accomplissement de votre tâche ?

CPL : Les regrets que j'ai sont liés à un manque de moyens ; je pense surtout au chenal de décharge de l'Eure en cas de crues, c'est un projet qui nous tenait à cœur, et ce projet nous ne pourrions pas le mener à bien pour des raisons de financement que nous n'obtiendrons pas de l'Agence du Bassin Seine-Normandie.

En effet nous avons comme promesse de cet établissement public de financer non seulement l'étude, mais aussi la mise en œuvre du canal de décharge, et cette promesse n'a pas été tenue, et nous le regrettons beaucoup car nous ne pourrions pas le réaliser.

PM : La décentralisation ne rend-elle pas la charge d'un édile plus compliquée ?

CPL : Il est certain que la décentralisation rend plus complexe la fonction d' élu local, mais elle la rend d'autant plus intéressante puisque nous intervenons sur tous les fronts.

La problématique est celle du financement, du temps et des moyens mis en œuvre sur le plan humain.

En effet le maire d'une commune comme Jouy a besoin d'une équipe beaucoup plus étoffée qu'il y a vingt ou trente ans et d'un budget de fonctionnement plus important.

PM : Voulez-vous dire que finalement être le maire d'une commune rurale est plus difficile que d'être un maire citadin ?

CPL : Je pense que l'approche est différente, le maire rural n'a pas les mêmes services derrière lui pour gérer les dossiers complexes, il doit partager cette complexité et les tâches administratives avec les élus délégués et avec son personnel, beaucoup plus qu'un maire urbain, mais le niveau d'intervention est différent.

L'important, tant pour le maire urbain que pour le maire rural, est de conserver le lien avec ses habitants, et la chose n'est pas toujours facile parce que le temps manque eu égard à la complexité des dossiers justement.

PM : Comment se portent les finances de la commune de Jouy ?

CPL : Nous avons pour la première fois augmenté, de très peu, la fiscalité locale sur Jouy pour le budget 2006. Nous avons été obligés de le faire pour équilibrer notre budget en raison des nombreux investissements que nous avons faits ces dernières années. Je pense notamment aux travaux sur l'église, et à ceux du nouveau réfectoire scolaire qui ont également (pour le réfectoire scolaire) engendré des coûts de fonctionnement plus importants.

Par ailleurs, il était nécessaire d'utiliser notre potentiel fiscal car c'est une attente de l'État pour nous verser des dotations de fonctionnement plus importantes, tant sur la commune, que sur la Communauté de Communes puisque l'augmentation de la fiscalité ménages sur les communes permet d'augmenter le taux de taxe professionnelle, unique recette de l'Orée de Chartres.

PM : Justement, vous parlez du restaurant scolaire, est-ce que vous en êtes pleinement satisfait ?

CPL : Je pense que l'accueil est plus adapté aux écoliers qu'il ne l'était auparavant, c'est un bâtiment moderne, parfaitement aux normes, et qui a obtenu un franc succès puisque on a de plus en plus de rationnaires ; on a été obligé de doubler les services de cantine tant pour les petits que pour les plus grands.

PM : Y a-t-il d'autres travaux qui sont envisagés dans la commune dans un avenir proche ?

CPL : Le plus gros chantier que nous attendons d'ailleurs depuis de nombreuses années, c'est la construction d'une nouvelle station d'épuration qui se situera au même endroit que l'actuelle et qui permettra d'allonger le réseau d'assainissement public sur l'ensemble de notre territoire communal.

PM : Celle que nous possédons est-elle saturée ?

CPL : Bien sûr, elle est saturée depuis de nombreuses années, elle a une capacité de 1200 équivalent habitants ; celle que nous allons construire, sera d'une capacité de 2700 équivalent habitants.

La nouvelle station sera plus performante en ce qui concerne le traitement des eaux usées et le rejet des eaux traitées dans l'Eure ; cela nous permettra d'obtenir de meilleures subventions de l'Agence de Bassin eu égard aux résultats obtenus quant à la qualité de l'eau.

Nous serons parfaitement en adéquation avec les normes exigées par la loi sur l'eau.

Par ailleurs, notre centre d'intervention de pompiers volontaires pourra bénéficier d'ici, j'espère deux à trois ans, d'un nouveau bâtiment, d'une nouvelle installation

plus adaptée à ses besoins à côté de l'entreprise RONSARD. Les négociations sont en cours, le foncier sera apporté par la commune, et le bâtiment sera construit par le Service Départemental Incendie et Secours.

PM : On parle également d'une résidence pour personnes âgées qui pourrait être implantée dans le quartier de la Dalonne, est-ce que vous pouvez expliquer le principe de ce genre de structure ?

CPL : C'est un investisseur privé qui m'a proposé d'installer sur le quartier de la Dalonne, une résidence pour personnes âgées offrant non seulement des logements conçus pour les seniors, mais aussi une animation avec un restaurant et une salle de réception. Certains habitants de Jouy, devenus seuls dans leur grande maison, pourront rester ici auprès de leurs amis et de leur famille, dans des conditions de vie quotidienne adaptées à leur âge.

C'est un concept qui se développera de plus en plus puisque - c'est un constat - la population française atteint un âge de plus en plus avancé et avec un confort de vie meilleur grâce aux progrès de la médecine. En conséquence, il faut savoir gérer cette tranche de notre vie avec des moyens appropriés.

PM : Peut-on l'assimiler à une maison de retraite médicalisée ?

CPL : Non, c'est assimilable à un lieu de vie plus animé et garantissant plus d'indépendance et d'autonomie aux pensionnaires.

PM : En ce qui concerne les services à la population, il en est un, connu et reconnu depuis longtemps, celui du traitement des ordures ménagères. Il y a quelques années, les taxes ont considérablement augmenté, aujourd'hui on s'aperçoit qu'elles diminuent régulièrement. Peut-on encore espérer des baisses substantielles ?



CHRISTIAN PAUL-LOUBIÈRE

CPL : En effet, la taxe d'ordures ménagères en raison de la mauvaise gestion du deuxième syndicat SYMIRIS avait considérablement augmenté pour atteindre un taux de 32,70 %, ce qui était absolument intolérable. Nous avons mené, au sein du syndicat SIRMATCOM auquel appartient la commune de Jouy, une politique de réduction de services et aussi de réduction de la taxe. Nous avons donc maintenant une seule collecte hebdomadaire pour les ordures ménagères à incinérer et une collecte de quinzaine pour les ordures à recycler.

Ceci nous a permis, grâce à la bonne volonté des habitants de Jouy qui ont accepté ce changement de services, de réduire aujourd'hui la taxe à 21, 5%, et notre volonté est de la réduire encore plus.

Plus tard, nous pourrions quitter le SIRMATCOM et adhérer au syndicat des ordures ménagères du Pays Chartrain de façon à réduire la taxe aux alentours de 12 à 13% pour un service équivalent.

PM : Abordons maintenant un autre volet de ces questions, des questions peut-être plus personnelles. La Communauté de Communes ne vous a-t-elle pas éloigné de la commune ?

CPL : Non, je crois qu'elle a renforcé notre action communale en lui ouvrant des horizons nouveaux. C'est ainsi que tout en voulant rester un village rural, nous devons aussi apporter à notre population les besoins qu'elle attend, notamment des services publics modernes et adaptés à la vie quotidienne de couples qui travaillent à deux et qui ont aussi une famille à gérer. Je pense par exemple à la garderie périscolaire, au centre de loisirs sans hébergement pour les périodes de vacances scolaires, et aux transports que nous allons dès 2007 gérer avec l'agglomération Chartraine dans le Syndicat Mixte des transports urbains du Bassin chartrain.

Un autre exemple d'une excellente coopération intercommunale, entre l'agglomération Chartraine et le monde rural, sera la construction du parc aquatique. C'est un équipement à l'échelle du Bassin de Vie qui couvrira tous les besoins des communes urbaines et rurales en lignes d'eau pour les scolaires, et de façon gratuite. Il faut savoir qu'aujourd'hui, les enfants de Jouy ne peuvent plus disposer de lignes d'eau pour apprendre à nager en fonction du programme pédagogique fixé par l'éducation nationale. Grâce au nouveau parc aquatique et aux transports, nous pourrions acheminer les enfants et leur faire profiter de cours dans ces piscines, régulièrement pendant toute l'année scolaire.

PM : On vous reproche souvent votre rapprochement avec le maire de Chartres, qu'est ce que vous pouvez répondre à ces critiques?

CPL : Je dirai que ce rapprochement n'a rien de politique pour le maire de Jouy. Le travail que je fais avec le maire de Chartres est un travail qui n'a pour finalité que de défendre l'intérêt général sur la commune, sur la Communauté de Communes et sur le Bassin de vie chartrain.

En effet, cette relation est multi-polaire puisque, sur le Bassin chartrain, par exemple, nous sommes 39 maires à participer à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale qui définit la politique d'avenir de notre Bassin de vie pour 120.000 habitants et jusqu'en 2020. En conséquence tout part de ce niveau de réflexion depuis le Bassin de Vie jusqu'à la commune de Jouy de façon à apporter les meilleurs services, au moindre coût, aux habitants de la ville et des villages.

PM : Justement, vous abordez la notion politique. En 2001, vous disiez la politique n'entrera pas à Jouy. Pourtant votre appartenance à l'U.M.P est de notoriété publique. Pensez-vous que cela puisse nuire à votre image auprès de certains Joviens notamment de sensibilité différente ?

CPL : Franchement, je ne pense pas être un homme politique au sens de la politique politicienne. Mon premier mandat, le plus intéressant, c'est celui de maire de Jouy, et sur la commune de Jouy mon

appartenance à un parti politique ne transparaît jamais.

Je pense que la politique est la gestion de la vie publique, quel que soit le niveau du mandat exercé, c'est-à-dire faire en sorte d'être utile à l'intérêt de nos concitoyens auxquels on peut apporter un certain progrès de vie au quotidien.

PM : N'est-ce pas le respect de la chose publique au sens de Platon ?

CPL : Oui, la gestion de la vie dans la cité et ensuite c'est une autre dimension que moi je ne gère pas. La politique politicienne – je veux dire celle des partis - je n'y participe pas réellement, même en tant que député suppléant, sauf pour obtenir des informations utiles à l'administration territoriale, sur le terrain, depuis le plus haut niveau.

PM : On dit que vos fonctions de magistrat vous aident dans la gestion de la vie publique de la commune. Est-ce vraiment un avantage par rapport à d'autres maires qui n'ont par forcément les connaissances juridiques dans un monde qui devient, de ce point de vue là, de plus en plus compliqué ?

CPL : Je pense que oui, parce que le juge a pour rôle de connaître et d'appliquer la loi et il est vrai que la gestion d'une commune, comme on le disait tout à l'heure, est de plus en plus complexe, le droit intervient au quotidien. Conséquence : mieux vaut le connaître pour bien l'appliquer. Par ailleurs le juge participe à un service public qui est celui de la justice et doit écouter les autres. Je crois que le premier rôle du maire c'est de savoir écouter pour essayer d'apporter des solutions dans le respect de l'intérêt général mais aussi pour servir d'intérêt particulier lorsque qu'il n'y a pas de contradiction entre les deux.

PM : Qu'avez-vous envie de dire pour clore cet entretien ?

CPL : Je veux juste rendre hommage à mon équipe et lui dire : merci. Je le dis du fond du cœur, parce qu'on ne peut pas gérer une commune, un service public, seul. C'est un travail d'équipe et le premier rôle du maire est précisément de savoir gérer l'humain, savoir déléguer, savoir assumer les responsabilités, qui sont les siennes, mais aussi celles qu'il a déléguées. Il faut toujours veiller à maintenir la cohérence d'une équipe pour qu'elle soit efficace. J'espère que nous y sommes parvenus depuis onze ans. Mon vœu est de continuer à travailler dans l'intérêt de la commune de Jouy.

Enfin, en ce début d'année nouvelle, je ne peux que souhaiter une bonne année à tous les habitants de Jouy, qu'ils prospèrent et qu'ils se maintiennent en bonne santé.



INFOS ADMINISTRATIVES

■ PERMANENCE DE L'ASSISTANCE SOCIALE

L'assistante sociale, Mme Laure HAMMOUCHE, tiendra une permanence dans les locaux de la Mairie tous les 1^{er} mardis du mois, de 9h30 à 12h, à compter du 6 février 2007.

Vous pouvez également la contacter à son bureau situé au 39 rue des Vieux-Capucins à CHARTRES, ouvert au public du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 13h30 à 16h.

Tél du secrétariat : 02.37.20.14.48.

■ RECENSEMENT

Dans les trois ans qui suivent leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de défense et la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours (02.47.77.21.71), mail : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr.

■ RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants doivent être obligatoirement déposés dans les déchetteries aux heures d'ouverture.

Cependant un service gratuit de ramassage des encombrants est mis en place par le SIRMATCOM, et réservé uniquement aux personnes ne pouvant pas se rendre dans les déchetteries (personnes âgées, handicapées ou ne possédant pas de véhicule). Ce ramassage a lieu une fois par mois. (date fixée par le SIRMATCOM).

Conditions :

- Prendre contact auprès du SIRMATCOM aux numéros suivants : n° vert 0800 558 598 ou au 02.37.18.09.23.
- Sortir les objets la veille de la date qui sera précisée par le SIRMATCOM.
- Compte tenu de la hauteur du camion, vérifier qu'aucun obstacle au-dessus de ces objets (fils électriques par exemple) ne gêne le ramassage.
- Ne déposer que des objets encombrants ménagers, meubles, réfrigérateurs, machines à laver, gazinières. Déchets verts, gravats, pneus, radiateurs, moteurs de voitures, tondeuses à gazon sont exclus.
- Volume maximum autorisé : 2m³ (volume équivalent à un canapé 3 places).

■ CONTAINERS avenue de la gare

Les containers roulants, installés Avenue de la Gare, ne sont utilisables qu'à titre exceptionnel : en cas d'impossibilité de sortir les ordures ménagères devant son domicile le Mercredi soir pour le ramassage du Jeudi.

- **Containers fixes** : ils sont réservés à des collectes spécifiques : Bacs bleus et verts : la partie verte pour le papier (journaux, magazines...) ; la partie bleue pour les petits emballages (emballages plastiques, cartonnages alimentaires, boîtes de conserves, canettes...).

Containers pour la collecte du verre

Containers pour la collecte des tissus

Containers pour les déchets verts (tontes de pelouse en vrac, vidées des sacs, feuilles, petits branchages...)

Il est formellement interdit de déposer des encombrants à cet endroit.

■ UN DISQUE UTILE

Afin de vous aider à trier vos déchets, SIRMATCOM vient d'éditer un disque très convivial d'approche. Il est disponible gratuitement à la mairie



■ STOP PUB



Le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable vient de concevoir des autocollants pouvant être appliqués sur les boîtes aux lettres, ils sont disponibles en mairie.

■ CALENDRIER DU SIRMATCOM

Il est distribué depuis début janvier dans toutes les boîtes aux lettres, également disponible en mairie et sur le site www.jouy28.com. Autant dire qu'il est précieux...

■ ARTISANS, COMMERÇANTS : LE PAYS CHARTRAIN VOUS SOUTIENT !

Le Pays Chartrain se mobilise pour ses artisans et ses commerçants. L'ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) permet de soutenir les investissements des entreprises ou les futurs créateurs d'entreprise.

Le Pays Chartrain peut vous permettre de bénéficier d'une aide financière grâce à l'ORAC. Les aides concernent les investissements suivants :

- La création, l'installation, l'extension et la reprise d'entreprise.
- L'achat ou la reprise de matériel pour le développement de l'entreprise.
- L'amélioration de l'outil de travail.
- Les travaux d'installation.
- Les travaux de rénovation des façades commerciales et artisanales.

Vous pouvez alors bénéficier d'une subvention de 30 % du montant hors taxes de vos investissements avec un montant maximum de 10.000 euros.

Pour tout renseignement, contact : Pays Chartrain, Christian Berger, tél. 02.37.31.95.10, courriel : christian.sipac@wanadoo.fr

AU FIL DE JOUY



La Marseillaise chantée par les enfants de l'école
le 11 novembre 2006



Gare de Jouy : Bientôt, ce bâtiment va être détruit au profit de plusieurs abris, plus petits, répartis de part et d'autre des voies

Au

fil de Jouy est, dans ce numéro, plus particulièrement marqué par les travaux en cours dans la commune. Signalons l'avancement des 10 logements sociaux à la Dalonne (5 sont réservés à la location et 5 à l'accession à la propriété).

Les abords de l'école, de l'église, de la salle des fêtes seront refaits en 2007 au même titre que les façades de la poste et de la bibliothèque.

Le réseau d'eau potable se termine rue des Parigaudes et rue de la Croix. Un canisite est désormais à la disposition des propriétaires de chiens au Square Richard Lenoir, l'utiliser est un acte civique apprécié de tous.

La fin de l'année a été l'occasion de présenter les travaux de l'artisanat local, également de constater que les illuminations de Noël faisaient de plus en plus d'adeptes.

PM



Une exposition artisanale qui annonce Noël



La façade de la bibliothèque sera refaite cette année



Le réseau d'eau potable rue des parigaudes et rue de la croix refait à neuf



Les logements sociaux en construction à la Dalonne



Le Canisite : bienvenue à nos amis les chiens !



Après l'intérieur, l'extérieur est prévu prochainement



Des abords refaits en 2007

MUSÉE

Le 21 octobre dernier, le musée de Jouy, baptisé "L'Ecurie", est officiellement inauguré en présence de nombreuses personnalités locales.

Occasion pour Christian Paul-Loubière dans son discours de les remercier pour les différentes subventions obtenues. En effet, le musée avait été déménagé de la mairie, en 2002, afin de pouvoir améliorer l'accueil du public et créer de nouveaux bureaux pour la communauté de commune de l'Orée de Chartres.

Il trouve aujourd'hui une place de premier choix, en plein centre du village, dans les anciennes écuries entièrement restaurées de la maison David. Le coût pour la commune est de 56 000 euros alors que le coût total est de 130 000 euros.

Gilbert Kohl a rappelé la genèse de ce musée, et Jean-Claude Hameline les thématiques mises en lumière lors des Journées du Patrimoine. Tous les deux ont rendu un hommage appuyé à M. Robillard, fondateur du musée et à Mme Malbosc pour l'investissement qui a été le sien.

Extrait du discours de Gilbert KOHL

Cela commence par un banquet des anciens en septembre 1983. Le Maire de cette époque, Monsieur HACHE, jovien de souche, émet l'idée de créer une salle de souvenirs, le mot MUSÉE "comme il le dit est un peu prétentieux peut-être".

Il dévoile alors son intention de réunir à la mairie, tout ce qui peut rappeler Jouy, ses ancêtres, ses métiers, ses coutumes, ses habitudes, enfin tout ce qui peut justifier la fierté d'être Jovien.

Et le travail commence, conseillé par un spécialiste, Charles Marcel ROBILLARD, historien du terroir dont les ouvrages font autorité : le folklore de la Beauce en 13 volumes.

On décide de transformer le 1^{er} étage de la mairie et une petite salle est ainsi aménagée. Les collections personnelles de M. HACHE et M. ROBILLARD constituent ainsi les premières richesses de ce MUSÉE.

Les Joviens cherchent dans leurs greniers et les objets et documents prennent place.

Cet homme sait transmettre à son entourage, sa passion et sa volonté de faire aimer cette terre de Beauce, des bénévoles ont apporté l'aide nécessaire qui a permis, au bout de 20 ans, d'inaugurer ce musée tant souhaité.

Le 21 septembre 1985, 500 objets et documents sont réunis dans 2 petites salles au 1^{er} étage de la mairie. L'inauguration est effectuée en présence du Préfet, M. DESTANDAU ; du Président du Conseil Régional, M. DOUSSET ; du Maire de Chartres, M. LEMOINE ; du Conservateur du Musée des Beaux arts, Mme DOUCE DE LA SALLE et de nombreuses personnalités. On ne peut alors évoquer la Beauce à Jouy sans parler de M. ROBILLARD décédé quelques mois plus tôt.

Et M. HACHE d'insister sur la nécessité de ne pas gommer une époque, de transmettre un patrimoine qui tend à disparaître et dont la richesse culturelle mérite la conservation pour les jeunes générations. Hélas, au matin du 3 avril 1987, M. HACHE décédait tragiquement, provoquant la grande tristesse de toute la population.

Le souvenir de cet homme remarquable est toujours présent dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et côtoyé.

Le musée continue à fonctionner avec peu de bénévoles. L'enregistrement des objets et documents au fil des années augmente. La fréquentation régulière des visiteurs, des écoles ou groupes, tout contribue à lui donner une excellente réputation.



Christian PAUL-LOUBIERE remercie Jean-Claude HAMELINE et Gilbert KOHL pour leur dévouement





Gérard CORNU sénateur



Eric SPITZ secrétaire général
de la préfecture d'Eure-et-Loir



Christian GIGON
Conseiller général

Extrait du discours de Jean-Claude HAMELINE

...C'est à partir de 1997 que nous choisissons un thème pour les journées du patrimoine :

- en 1997 : la vigne et la forge de J.P Bourdiliau comme animation,
- en 1998 : l'agriculture,
- en 1999 : 1849, le chemin de fer à Jouy,
- en 2000 : autour du cheval avec le forgeron, le maréchal ferrant, le bourrelier,
- en 2002 : Le costume avec le tailleur et la dentellière
- en 2003 : La Providence et l'élaboration et dégustation du pâté,
- en 2004 : Les fêtes avec les jeux et le bal du 14 juillet,
- en 2005 : Les commerçants et la fabrication du boudin.

Le 26 et 27 juin 2004, lors de l'inauguration de l'école Aimé Allouis, nous participons à l'organisation d'une exposition rendant hommage à notre ancien instituteur.

Pendant la fermeture, nous travaillons sur notre projet :

" L'Écurie " ouvre ses portes, pour la première fois les samedi 24 et dimanche 25 juin 2006, dans le cadre de la Route du Blé. Nous recevons 92 visiteurs. Une partie seulement des objets est en place.

Après avoir complété l'installation, nous ouvrons notre musée pour les Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre, accueillant 223 visiteurs.

Au cours de la visite, il convient de remarquer, en particulier :

- le foyer, pour le pain, le fourgon et la patouille,
- pour l'agriculture, le fléau et le van,
- pour la vigne, le fessoir, la grande houe et la nomination des messiers,
- à l'artisanat, la cuillère et les gabarits, outils du charron, le paroir et la broie
- dans la vitrine de la Providence, la carrière de son chef
- aux guerres Jean Pinault et " A un an d'intervalle " à propos de Jean Moulin, l'affiche du 2 août 1914, le costume : les calines et les chemises,
- au chemin de fer : les premiers horaires en 1849
- le drapeau impérial russe, dans l'entrée.



Jean-Pierre GORGES, député

Le musée est ouvert
tous les dimanches,
du 1er mai au 31 octobre,
de 14 heures à 18 heures
et sur rendez-vous
en téléphonant au :
02.37.22.24.59,
02.37.22.21.41 ou
02.37.22.41.13



LES PLUS JEUNES...

Dans le dernier numéro de «A l'heure de Jouy», nous vous proposons un dossier illustré relatant les différentes phases de la construction du nouveau restaurant scolaire qui a ouvert ses portes en mai 2006. Depuis la rentrée, nous n'avons cessé d'améliorer les conditions d'accueil de cette nouvelle structure avec, comme principal souci, le confort des enfants.

Les efforts conjoints d'organisation et de communication entre la direction de l'école, les enseignants, les parents d'élèves, le personnel de service et les services administratifs de la mairie ont porté leurs fruits, puisque jamais la fréquentation n'aura été aussi élevée, nous atteignons pratiquement certains jours de la semaine les 100 rationnaires* !

Ce nombre important nous a obligé à doubler le service, pour les élèves de primaire d'abord, puis pour ceux de maternelle ensuite, et à mettre en place un nouveau type d'encadrement, de détente et de jeux. Moins nombreux, les enfants déjeunent plus au calme et peuvent jouer plus longtemps avant ou après le repas selon les cas. Le personnel est davantage à leur écoute et le climat plus serein.



Cette augmentation de fréquentation du restaurant est pour nous un succès, dans le principe même où nous concevons la notion de service public. Les choix politiques et financiers (près d'un million d'euros) que nous avons faits en construisant ce bâtiment s'avèrent donc judicieux. La conjonction de plusieurs éléments explique également cette réussite : la coupure du midi est passée de 2h15 à 1h45, la sécurité est accrue puisque les enfants n'ont plus à utiliser un moyen de transport pour se rendre au restaurant.



Ajoutons que les nouveaux locaux sont spacieux et accueillants quand bien même nous devons encore régler quelques problèmes acoustiques.

Depuis début octobre, profitant de la fin des classes à 16h30, une étude dirigée a été mise en place sur l'initiative d'enseignants et soutenue par la mairie. Les tarifs concernant la garderie périscolaire du soir ont intégré tous ces changements.



Signalons pour terminer cette présentation, bien que cela dépende directement de la communauté de communes de l'Orée de Chartres, les deux informations suivantes ; le C.L.S.H de Jouy (centre de loisirs sans hébergement) accueille dorénavant les enfants à partir de 3 ans pour les mercredis et les vacances scolaires, et les activités concernant les adolescents sont étendues jusqu'à 17 ans (cf. encadré)

Bien que ce billet ait été réservé aux plus jeunes, c'est évidemment à toutes et à tous que je présente mes vœux pour cette nouvelle année.

Pascal MARTIN

Adjoint chargé des Affaires Scolaires et de la Communication.

***Nous rappelons que le règlement du restaurant scolaire prévoit son accès régulier uniquement pour les enfants dont les deux parents travaillent. Nous sommes pour le moment assez souples sur ce point, si nous devons limiter les rationnaires pour des raisons de sécurité, nous serions dans l'obligation faire respecter son application**

Du côté de l'école...

Toute l'équipe enseignante et le personnel de l'école primaire Aimé Allouis vous souhaitent une très bonne année 2007. Cette année sera marquée par une première à Jouy : une classe de neige.

En effet, deux classes, les CE2 et les CM1, partiront, du 14 au 20 janvier, s'initier aux sports d'hiver à Super Besse dans le Massif Central. Cet ambitieux projet n'aurait été possible sans l'aide et le soutien de l'APE, du groupe de Jazz "Jazzmenco" de Fabrice Kohl, des commerçants participants, des parents d'élèves et des membres du conseil municipal. Je tiens, à travers ces quelques lignes, à les remercier tous très chaleureusement. Merci aussi à ceux qui, par leurs achats de "Shussbidous", "magnets" et autres cartes de vœux, ont contribué à la réussite de ce projet!

Quelques nouveautés à l'école

Suite à une demande de parents d'élèves, nous avons mis en place une étude du soir. Elle fonctionne avec 15 enfants par jour et ce, les lundis, mardis et jeudis.

Depuis la rentrée, les élèves viennent, à tour de rôle, participer au "Conseil des élèves". Ils y émettent des avis, revendications, suggestions... et nous tentons, ensemble, d'apporter réponses et solutions. Cette initiation à la démocratie participative doit conduire les élèves à mieux appréhender la vie en groupe. C'est aujourd'hui que se construit la citoyenneté de demain !

Bonne Année.

Vincent LOIRE.

Association des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves de Jouy se sont bien déroulées et nous avons eu une hausse de participation des familles, voici la liste des candidats FCPE pour l'année 2006-2007 :

Présidente : Mme Sabine CARLUCCIO
Vice-Présidente : Mme Sylvie DOLLE
Secrétaire : Mme Nelly JOUDINAUD
Secrétaire-Adjointe : Mme Nathalie TERNISIEN
Trésorière : Mme Anne-Laure DUGOIS
Trésorière Adjointe : Mme Laurence DESSENNE
Mme Sophie JACQUEMARD
Mme Jocelyne DE FILIPPIS
Suppléantes :
Mme Anne-France BRUNA
Mme Christelle BRAZY
Mme Corinne CARON
Mme Edwige VERRIER
Mme Sophie JALENQUES
Mme Véronique PIRA
Mme Nathalie CRAPEAU
Mme Catherine MARECESCHE



Le gagnant est Jovien !!!

Félicitations à Baptiste LUCAS, 8 ans, qui est l'heureux lauréat du concours régional, organisé par l'enseigne Proxi dont le premier prix était un ordinateur ! Tout à commencé par un concours de dessins au niveau local, où devait figurer le nom de l'enseigne. Les meilleurs "oeuvres", celles d'Harold VIC, pour les petits, et Baptiste, pour les plus grands, ont été récompensées par un lecteur MP3. Les dessins ont ensuite fait l'objet d'une sélection au niveau régional (regroupant les lauréats de chacun des magasins implantés dans 19 départements ! pour info, il y a 1473 enseignes du groupe sur notre territoire). Le prix a été remis par MM. Christian PAUL-LOUBIERE et Claude FARCY, directeur régional, occasion pour ce dernier de souligner le dynamisme et le professionnalisme de M. et Mme LEBRUN. Nous ne pouvons qu'approuver ces propos.

Téléthon

Plusieurs initiatives sont à saluer cette année au profit du Téléthon. Les commerçants ont organisé une tombola où un splendide panier garni était à gagner (le lot a été attribué à Mme Nicole DARDE). Les enfants de la classe de CM2 de l'école Aimé Allouis ont vendu des jouets et autres friandises. Ces différentes manifestations ont rapporté 650 euros. Bravo !





LA RÉGIE VOUS INFORME

Quelle que soit l'énergie de votre chauffage,
pour diminuer vos factures et protéger
l'environnement, la Régie vous accompagne pour
vos travaux réalisés par un professionnel :

Conseils et aides financières*

- Pose d'une chaudière à condensation* : 500 €
- Pose de 50 m² de laine de verre en toiture* : 80 €
- Pose d'une programmation et de 4 radiateurs électriques* : 70 €

Appelez le : 02 37 91 80 00

«L'énergie est notre avenir, économisons-là !»

*sous réserve du respect des termes de l'arrêté du 19 juin 2006

Vous souhaitez communiquer dans le bulletin municipal ?
Contactez-nous :



- **Conseil** en communication
- **Création** graphique
- **Illustration**
- **Mise en page**
- **Impression grand format**

R.N.10 Bois-Paris
28630 Nogent-le-Phaye
Tél. : 02 37 91 5000
Fax : 02 37 91 5004
atocom @wanadoo.fr



ESPACE MUSICAL DE JOUY

Bilan des activités...

ASSEMBLEE GENERALE

Jeudi 19 octobre 2006

Le Conseil d'administration est composé comme suit :
Brigitte MOREAU, Présidente ; Corinne CONORD,
Vice-présidente ; Béatrice LIVA, Secrétaire ; Cécile
MASSOUÉ, trésorière ; Josseline GUILLEMIN ; Ange-
Hélène VEQUAUD.

SOIREE "CABARET"

AU MOULIN DE LAMBOURAY

Samedi 25 novembre 2006, à 20 h 30

Après le succès de l'année passée, le Moulin de
Lambouray a accueilli 120 personnes pour une "soirée
cabaret" en rendant hommage au swing français, " Le
Jazz Manouche ".



Le groupe "GADJO COMBO", composé de quatre gar-
çons du Jura, guitare solo, guitare rythmique, violon, gui-
tare basse nous ont fait partager leur passion pour le Jazz
Manouche, dans l'univers de Django Reinhardt, un des
plus grands guitaristes du XX^e siècle qui a su mêler avec
fougue Jazz et musique tzigane. Durant 2 heures le
public a pu apprécier certains standards de Django
Reinhardt et de Stéphane Grappelli, ainsi que des com-
positions personnelles du groupe, fidèles à ce courant
musical, authentiquement français, et l'interprétation
toute particulière des "Yeux noirs" !

PROJETS 2007

Samedi 27 janvier 2007, 20 h., "grande soirée country" salle des
fêtes de Jouy avec orchestre (inscription jointe).

Dimanche 18 Mars 2007, 15 h : Concert gratuit des
élèves de l'E.M.J. Salle des fêtes de Jouy,

Samedi 12 Mai 2007, 21h : Concert 4^e Festival de
"l'Orée de Chartres" au Moulin de Lambouray.

"Alex Jacquemin Quartet", guitare, saxophone
tenor, basse, batterie.

Alex Jacquemin et ses musiciens (tous talentueux) nous
propose un jazz frais, accessible, ludique où la mélodie
prime sur la technique pure au détour de ballades déli-
cates qui swinguent tout en finesse et simplicité... Un
vrai bol d'air !

Le programme du festival sera disponible à l'association
30, rue du Bout-aux-Anglois à Jouy, à partir du 15 avril.

Jeudi 21 Juin 2007: Concert Fête de la Musique
devant la mairie.

Vendredi 29 juin 2007 : Cocktail de fin d'année, à la
salle des fêtes de Jouy, pour les élèves et les parents
membres de l'association.

Jeudi 18 octobre 2007 à 20h30, Assemblée Générale
à l'Espace Culture et Loisirs.

Espace musical de Jouy,

30 rue du Bout-aux-Anglois 28300 Jouy.

(02 37 36 14 60 ou 06 13 11 43 45).

Brigitte MOREAU.

A JOUY
samedi 27 janvier 2007
salle des fêtes
à 20 h

Dîner dansant avec l'orchestre

"RN 10 COUNTRY"



Il était une fois... dans la grande banlieue Ouest, cinq mercenaires de la musique qui
se sont croisés, sur la RN 10 au salon de San Martin of Nigel's city en 1995. Ils
sortirent de leur étui de cuir blanchi par la poussière, leurs guitares à six coups et... au
signal de l'un deux, ils firent sonner un impeccable et majestueux accord de mi
septième... RN10 COUNTRY était né !

Guitares, basse, harmonica, batterie, musiciens et chanteurs, c'est du "pur son
country" avec un répertoire qui reprend les succès d'Allan Jackson, Travis Tritt, Marty
Stuart, Elvis Presley, Chuck Berry, les Shadows

!!! soirée à ne pas manquer, ambiance garantie !!!

MENU

Un p'tit punch pour le coup de Blues

Travers de Porc Waco, pommes oignon bacon

Salade et fromage

Tartelette Café

PRIX de la soirée

(boissons non comprises)

22 euros à partir de 13 ans

11 euros jusqu'à 12 ans

Les inscriptions, accompagnées du règlement, seront reçues jusqu'au 21 janvier.
Chèque à l'ordre de "Espace Musical de Jouy"



NOM.....réservé.....places à 22 e

.....places à 11 e

Total placeseuros

Espace musical de JOUY, 30 rue du bout aux Anglois 28300 JOUY ☎ 02 37 36 14 60

ES JOUY-ST-PREST

Section athlétisme



À l'assemblée générale, en octobre, le club a été fier de rappeler ses 7 titres de champion d'Eure-et-Loir en cross-country, la 1ère place régionale de l'équipe des cadettes en cross-country, les 14 titres de champion départemental en athlétisme, les 2 médailles d'or régionales de Claire Hill en hauteur et J. B Loir au 800 m, la victoire interrégionale de Régis Haton au marteau.

2 qualifications aux championnats de France en salle à Bordeaux, 1 aux finales nationales de lancers longs à Salon de Provence et 2 aux championnats de France sur piste à Dreux ont couronné la saison 2006.

La nouvelle saison 2006-2007 a commencé depuis 4 mois. Le club a enregistré déjà quelques belles performances.

En cross-country, Pierrick Loir et l'équipe des poussins ainsi que Clémence Ribault en juniors se sont déjà distingués à Seresville, au cross de la RATP et à Saran.

En athlétisme individuel, 11 athlètes ont réussi des performances de niveau régional. J. B Loir se distingue en établissant une performance de niveau national sur 400 m avec un minima D pour les championnats de France en salle (minima qu'il faudra confirmer à l'échelon régional ou interrégional pour être homologué).

Par équipes, au challenge par spécialités, les filles de JOUY-SAINT-PREST sont championnes régionales au marteau.

Au challenge équip'athlé qui s'étale sur toute la saison, l'équipe des cadettes (Lucile Gévy - Justine Gudin - Claire Hill - Clémence Hoyau - Valentine Maréchal - Chanel Repérant - Elsy Théval et Caroline Vlaeminck) est 1ère départementale et pour le moment 2ème régionale. Il reste le tour printanier pour espérer battre le club de Saran car seule la 1ère équipe régionale peut accéder à la finale nationale au mois de mai.

Il reste à espérer qu'il n'y aura ni malades, ni blessés, pour confirmer ces bons résultats en particuliers lors des championnats départementaux de cross-country à Châteaudun le 7 janvier, et en salle à Orléans en janvier-février.

Les équipes de benjamins (nés en 94-95) et de juniors filles (nées en 88-89) cherchent des éléments de renfort surtout en cross-country.

Les entraînements au stade de Jouy ont lieu les mardis et jeudis soirs à partir de 16 h 00.

Les poussins et poussines s'entraînent le samedi de 14 h 30 à 16 h 00.

Merci une fois encore à toutes les personnes qui ont accepté un calendrier du club et ont ainsi participé à encourager et à faire vivre l'athlétisme dans la commune.

Suzanne BERNARDIN.

Section Football

Les effectifs :

Débutants : 36. **Poussins** : 38. **Benjamins** : 24. **13 ans** : 26. **15 ans** : 12. **18 ans** : 23. **Seniors** : 47. **Féminines** : 22. **Vétérans** : 41. **Educateurs** : 10. **Dirigeants** : 25. **Total** : 305.

On recense en cette année pas moins de 171 jeunes. Ce qui est en augmentation par rapport à l'an dernier. L'entente avec Nogent-le-Phaye est reconduite pour cette année. Les championnats ont commencé en septembre.



Seniors :

Seniors 1 : Après un début de championnat sans réussite, l'équipe fanion obtient des résultats satisfaisants en championnat et réalise un beau parcours en Coupe du District.

Seniors 2 : débuts difficiles pour la réserve en championnat mais une belle victoire contre Maintenon a montré le chemin. Allez, courage...

Le groupe seniors a repris sous la houlette de Samy Yahmed et Rémy pour le groupe réserve depuis le 14 août.

Une féminine a été sélectionnée en équipe du Centre 16 ans. Il s'agit d'Amandine Audureau. C'est une continuité pour cette lycéenne qui compte déjà des sélections en équipe d'Eure-et-Loir en 13 et 16 ans.



Dates à retenir :

Galette des Rois : la traditionnelle galette des Rois aura lieu le samedi 20 janvier 2007 à 17 h 30 au stade de Jouy. Venez nombreux.

Soirée club le 24 février à la salle des fêtes de Jouy à 29 heures.

Stage de Pâques du lundi 23 au vendredi 27 avril 2007.

Dominique DUCHON.



ANCIENS

Repas des anciens en Images



La déco de Mme Correia
(également en une de notre journal)



L'accueil



Où est ma place ?



La bonne humeur



Le jeu des chapeaux



Notre doyen
M. DUBUS né en 1913



Notre doyenne Mme COULLANGE
née en 1919



Pour le souvenir



Aux portes du désert...



Tournez les serviettes...

BIBLIOTHÈQUE

Alerte à la Bibli... !

Depuis quelques mois, nous constatons une baisse de fréquentation du côté des enfants...

Pour quelles raisons ? Trop d'activités extra-scolaires, des parents débordés le week-end et le mercredi, et INTERNET !!

Nous sommes désolés de passer les heures de permanences à attendre les jeunes lecteurs. Et pourtant le choix est grand pour raconter, s'amuser ou s'instruire sans en avoir l'air...

Si les ouvertures ne conviennent pas tout à fait ou si vous ne pouvez pas vous déplacer, faites le nous savoir ou téléphonez aux bénévoles. (responsable : Solange CHAVIGNY-THOUZEAU (02 37 22 21 01).

Les adultes (trop peu nombreux) restent fidèles et passionnés, ce sont des moments de convivialité toujours renouvelés.

Encore beaucoup de nouveautés d'actualité dans les rayons qui devraient vous satisfaire :

Dans la main du diable d'Anne-Marie GARAT, Entre les murs de François BEGAUDEAU, Un beau jeudi pour tuer Kennedy de Daniel PICOULY, L'attentat de Yasmina KHADRA, Fleur de Neige de Lisa SEE, Un été en Toscane d'Elisabeth ADLER, L'heure du crime de David BALDACCI, Fatale lumière de Laurent BOTTI, L'éventreur de Pékin de Peter MAY, Le dernier



templier de Raymond KHOURY, Rendez-vous à Kerloc'h de Françoise BOURDIN, Signe suspect de Patricia CORNWELL, La chambre de la Stella de J - B a p t i s t e HARANG, Terre des oublis de Duong THU HUONG, L'ombre des voyageuses de

Pierre PELOT, La touche étoile de Benoîte GROULT, Survivre avec les loups de Misha DEFONSECA, Traité de philosophie de Luc FERRY, Gamines de Sylvie TESTUD, Double image de David MORRELL, Guide chez Proust de Jim PALETTE, François Villon de Jean TEULE et d'autres encore...

Les dates et horaires de permanence sont :

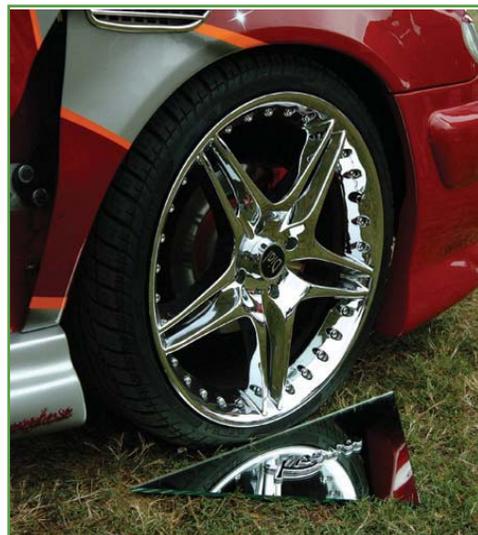
lundi
de 17h15 à 18h15,
mercredi et samedi de 11h à 12h

Tarif :

4,50 euros pour les **enfants** jusqu'à 15 ans,
7,50 euros pour les **adultes**
9,50 euros pour les **hors commune**.



TEAM CHRONO



Note de la rédaction :

Jacky Fleuridas, président de Team Chrono 28 et par ailleurs conseiller municipal depuis 1995, a quitté Jouy pour le grand Ouest.

Nous saluons en lui l'homme humble toujours disponible qui a beaucoup œuvré pour notre commune. Il a su communiquer sa passion du sport automobile à de nombreux jeunes.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, beaucoup de bonheur dans leur nouvelle vie. Il est remplacé à la présidence du club par Laurent Brochen. Bonne route !

PM

Bilan de saison 2006

Cette année encore, le Team Chrono 28 a montré son dynamisme si l'on en juge par le nombre de manifestations et de courses auxquelles ont participé les pilotes et les commissaires de courses.

L'effectif de ces derniers s'est renforcé avec l'arrivée d'un Chartrain et la formation d'un jeune commissaire stagiaire jovien (Regis Haton) qui a fait de nombreuses sorties dans différentes disciplines auto. Citons, entre autres : Les 24 heures du Mans, la manche du championnat de France de Rallycross de Dreux.

Dix de nos pilotes dont les deux féminines du club Maryse Hoyau et Hélène Aubert ont représenté les couleurs du Team au slalom de Gellainville (épreuve organisée sur le territoire de L'Orée de Chartres).

Un de nos membres participe aux épreuves d'autocross de l'ouest et au championnat de France et obtient des résultats très encourageants.

Les performances des pilotes sont supérieures à celles réalisées en 2005, notamment en rallye, en slalom et en courses de côtes. L'arrivée de jeunes pilotes très motivés dynamise la vie du club.

L'association a cette année encore organisé le Meeting « Tuning » à Jouy sur le stade de la Dalonne. Le nombre de participants a été légèrement inférieur à celui de 2005 en raison d'une météo matinale capricieuse, toutefois le public a été plus nombreux que l'an dernier.

Jacky FLEURIDAS.





Mille et une coiffure

Femmes - Hommes - Enfants

**- 10 %
le jeudi**

EN JOURNÉE CONTINUE

du mardi au vendredi 9 h à 18 h 30
et le samedi 8 h30 à 16 h30

11, avenue des Parigaudes - 28300 Jouy

02 37 22 25 80



*Pour vos fêtes,
cérémonies, anniversaires*

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
Chocolatier - Glacier

J. et A. Théroüin

8, place de l'Église
28300 JOUY

02 37 22 20 35

55, place de la République
28300 SAINT-PREST

02 37 22 20 35

**BURO+
EXPRESS**

Le plus grand choix
en fournitures de bureau,
mobilier, matériel
et consommables
informatiques



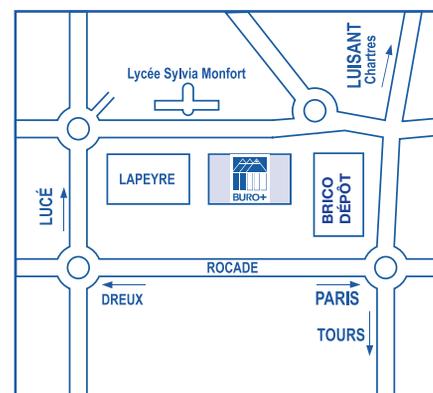
Rue Jean Perrin - 286000 LUISANT

Tél. 02 37 88 39 00

Fax : 02 37 34 17 17

Ouvert du lundi au vendredi :
8 h 30-12 h / 13 h 30-18 h 30
Samedi : 9 h -12 h / 14 h-18 h

Internet : www.buroplus.fr/chartres



MAY

TRAVAUX PUBLICS

Tél. : 02 37 31 61 60

Nogent-le-Phaye - BP 30237 28004 Chartres



INTER LOCATION



TOUT MATÉRIEL D'ENTREPRISE
Bâtiments & Travaux Publics

mais aussi :

VENTE LOCATION

PARC EUROVAL
Rocade Ouest de Chartres
28630 FONTENAY-SUR-EURE
Tél. : 02 37 342 002

AGENCES :
CHÂTEAUDUN - RN 10 - Route de Tours
Tél. : 02 37 45 03 71
DREUX - Z.I. Nord
Tél. : 02 37 46 49 49
MAINVILLIERS - Z.I. LE VALLIER
Fermé pour travaux
NOGENT-LE-PHAYE - RN 10 - Bois Paris
Tél. : 02 37 31 65 65
NOGENT LE ROTROU - Z.I. Val d'Huisne
Tél. : 02 37 54 92 92
EPERNON - Prochainement ouverture

Ponçuses parquets et carrelages,
Pompes à eau,
Groupes Électrogènes,
Échafaudages,
Sableuses,
Outillage portatif électrique,
Mini-Pelle 1,4 t à 13 t,
Camion-Nacelle hauteur 18m



CERTIFIÉ AB
AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Légumes de saisons et œufs BIO
Le potager des petits chailloux
Producteurs Agnès et Emmanuel FORTIN - Gaël Silly

Tél./Fax :
02 37 22 37 49

À LA FERME
du lundi au vendredi
17 h à 19 h

12, rue de la Croix
28300 JOUY



SUR LES MARCHÉS

JOUY, place Lenoir
mercredi 9 h - 12 h,
samedi 16 h - 19 h

HOUDAN : vendredi matin
CHARTRES, place Billard :
samedi matin

RAMBOUILLET,
place Marie Roux :
samedi matin

LOCATION ET VENTE DE MATÉRIEL
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
BALAYEUSES ASPIRATRICES
SANITAIRES



REL MAT

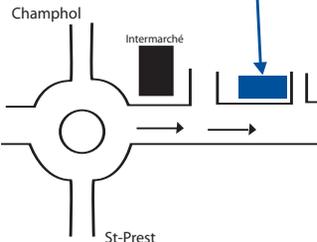
Chartres - Le Bois-Paris - RN10 - 28630 NOGENT-LE-PHAYE
Tél. 02 37 31 61 00 - Fax : 02 37 31 61 10
e-mail : rchartres@relmat.fr

POMPES FUNÈRES
MARBRERIE
DENÈQUE
SAS FUNÉRAIRE



CRÉMATORIUM
02 37 36 19 19
CHAMBRES FUNÉRAIRES

13, rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS ☎ 02 37 36 09 09 Fax : 02 37 21 43 03	44, rue Pannard 28190 COURVILLE/EURE ☎ 02 37 23 33 33
33, rue de Beauce 28120 ILLIERS-COMBRAY ☎/Fax 02 37 24 00 87	rue Émile Grapperon 28150 VOVES ☎ 02 37 99 03 03

BOUILLY AUTOMOBILES		SARL GARAGE BOUILLY	
TÉL : 02 37 21 15 75		TÉL : 02 37 22 29 20	
CHAMPHOL (derrière INTERMARCHÉ)		ST-PREST (derrière L'ÉCOLE)	
 <p>Agent PEUGEOT</p> 		<p>Vente Véhicules Neufs Occasions - Reprises Mécanique - Carrosserie - Dépannage Service Rapide Station électronique Pré-contrôle technique gratuit Prêt de véhicule</p>	
<p>Concessionnaire voitures LIGIER véhicules sans permis</p> <p>26, Z.A. du Bois Musquet 28300 CHAMPHOL</p>		<p>Banc suspension freinage</p> <p>3, rue du Plateau 28300 SAINT-PREST</p>	
		 <p>Agent RENAULT</p> 